

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 26 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 DAC 151 Approbation d'une convention type avec PARIS HABITAT pour la réalisation de fresques murales dans l'espace public.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 6 mars 2018, par lequel Mme la Maire de Paris soumet au Conseil de Paris l'approbation d'une convention type tripartite pour la réalisation de fresques murales dans l'espace public ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la convention type avec PARIS HABITAT pour la réalisation de fresques murales dans l'espace public, dont le modèle est annexé à la présente délibération.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO